

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN DROIT PÉNAL

La Faculté de droit de l'Université de Montréal cherche à recruter **un ou une** professeur(e) **en droit pénal** au rang d'adjoint(e).

Fonctions

Enseignement et encadrement pédagogique à tous les cycles d'études.

Production significative en recherche scientifique, individuelle ou d'équipe, et publication des résultats.

Participation au fonctionnement, au développement et au rayonnement national et international de la Faculté.

Exigences

Doctorat en droit ou l'équivalent. Les grades obtenus dans une autre discipline peuvent être considérés équivalents. Les candidat(e)s dont les études doctorales sont très avancées seront aussi considéré(e)s.

Idéalement, le ou la candidat(e) a déjà une expérience d'enseignement au niveau universitaire, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs et en recherche (libre et/ou subventionnée). Il ou elle doit de plus démontrer une aptitude marquée quant à l'enseignement et la recherche en droit pénal canadien (notamment au programme de baccalauréat).

Aptitudes supérieures à remplir l'ensemble des fonctions.

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Entrée en fonction

1^{er} juin 2012 ou ultérieurement

La Faculté

La Faculté de droit de l'Université de Montréal est la plus importante Faculté de droit civil en Amérique du Nord. Elle offre des programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat dans tous les domaines du droit ainsi que certains programmes spécialisés d'études supérieures, notamment en droit des affaires, en droit international et en common law nord-américaine. Les professeur(e)s de la Faculté sont des leaders en recherche, que cette recherche soit menée à titre individuel, au sein d'une des sept chaires de recherche de la Faculté, dans le cadre des activités du Centre de recherche en droit public (CRDP) ou du Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI). La Faculté compte 55 professeurs, dont plus du tiers sont des femmes.

Pour plus de renseignements sur la Faculté de droit, on peut consulter son site Internet à l'adresse suivante : <http://www.droit.umontreal.ca>

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un dossier de candidature : incluant un curriculum vitae, une copie des diplômes et de tous les relevés de résultats d'études (incluant, en droit, les résultats universitaires et d'écoles professionnelles, le cas échéant) et deux lettres de recommandation, et, si applicable, un dossier de publications) – au plus tard **le vendredi 3 février 2012, 16h** à :

Monsieur Gilles Trudeau, Doyen
Faculté de droit
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-2429
Télécopieur : (514) 343-2029

Programme d'accès à l'égalité en emploi

L'Université de Montréal souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature. Nous invitons tous les candidats à remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi, disponible à l'adresse suivante :

http://www.drh.umontreal.ca/documents/bpe/bpe_paeef/formulaire_PAEE_bpe.pdf, et à le joindre à leur dossier de candidature. Nous vous assurons de la confidentialité des informations recueillies qui ne seront utilisées qu'à des fins statistiques pour l'accès à l'égalité, conformément à l'article 18, 1 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Politique linguistique de l'Université de Montréal

L'Université de Montréal est une université québécoise de langue française, à rayonnement international. Dans le cadre du renouvellement de son corps professoral, elle intensifie le recrutement des meilleurs spécialistes dans le monde et s'assure par ailleurs que, conformément à la Politique linguistique de l'Université de Montréal [http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/politique_linguistique.html], les professeurs qu'elle recrute qui ne maîtrisent pas le français à leur entrée en fonction bénéficient d'un programme de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Privilège de confidentialité des candidatures

Les procédures de nomination en vigueur à l'Université de Montréal prévoient que tous les dossiers de candidature puissent être consultés par tous les professeurs membres de l'assemblée facultaire. Toute personne désirant que sa candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte (candidatures retenues pour entrevue) est priée de le mentionner dans sa lettre de motivation.

Exigences en matière d'immigration

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.